

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Août 2018- juin 2020

Cause
Commune

93.1 fm

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	5
1. UNE SAISON RADIO QUI VALIDE LES BASES OPERATIONNELLES DU PROJET INITIAL	7
1.1. LES VALEURS : UNE VÉRITABLE RADIO DES COMMUNS	7
1.2. LES THÉMATIQUES ABORDÉES : UNE DIVERSITÉ ÉQUILBRÉE ET ORGANISÉE	7
1.3. DES VECTEURS DE DIFFUSION QUI S'ÉLARGISSENT	9
1.4. LE TIERS LIEU	10
1.5. LE MODÈLE ÉCONOMIQUE	11
2. UNE RADIO LOCALE ITINÉRANTE QUI SE DÉPLOIE SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN	12
2.1. LES MANIFESTATIONS ET MOUVEMENTS SOCIAUX	12
2.1.1. L'AUTO MEDIA « RADIO D'AUTODEFENSE POPULAIRE »	12
2.1.2. LA RADIO « ACENTRALE »	13
2.2. LES ÉVÈNEMENTS LOCAUX	15
2.2.1. PARIS, JE M'ENGAGE	15
2.2.2. SALON DU LIVRE JEUNESSE SOLIDAIRE	15
2.2.3. LE FESTANAK	15
2.2.4. DES LIVRES ET L'ALERTE	16
2.2.5. OBSERVER LES PRATIQUES POLICIÈRES : UN CONTRE-POUVOIR CITOYEN	16
2.3. LES FESTIVALS	16
2.4. LES ÉVÈNEMENTS SPÉCIALISÉS	17
2.4.1. LA FÊTE DE L'HUMANITÉ	17
2.4.2. LA SEMAINE DU CERVEAU	17
2.4.3. METAMORPHOSE ET DEVENIR DES TIERS-LIEUX	17
2.4.4. PERSPECTIVE GRANDS VOISINS	17
3. LES RESSOURCES DE CAUSE COMMUNE	19
3.1. LES RESSOURCES HUMAINES	19
3.2. RESSOURCES TECHNIQUES	20
3.3. RESSOURCES IMMOBILIÈRES	21
3.4. RESSOURCES FINANCIÈRES	21
4. LES PARTENARIATS	22
4.1. UBUNTU-FR	22
4.2. PICAPO	22
4.3. L'APRIL	23
4.4. PLATEAU URBAIN	23
4.5. LA PREUVE PAR 7	23
4.6. ANTANAK	24
4.7. EQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ	24
4.7.1. LE GROUPE SCOLAIRE SAINT-LOUIS MONTCALM	24
4.7.2. L'ÉTABLISSEMENT EHPAD COS JACQUES BARROT ET L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GILBERT CESBRON	26
4.8. LES OPÉRATEURS URBAINS	26
5. LES PERSPECTIVES POUR 2020-2021	27
5.1. ENRICHISSEMENT DE LA GRILLE	27
5.2. PERSPECTIVES DE PROFESSIONNALISATION	29
5.3. PERSPECTIVES DE PARTENARIATS	29
5.4. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES RESSOURCES	30

RAPPORT MORAL

Après deux premières années d'exploitation, pour répondre au défi aussi formidable qu'inattendu depuis notre sélection par le CSA le 8 mars 2017¹ jusqu'à la publication de notre autorisation pour exploiter la fréquence 93.1Mhz en temps partagé², l'association Libre à Toi a adapté son format, son équipe, ses outils et ses partenaires à cette nouvelle responsabilité : la mise en ondes de la radio Cause Commune.

L'envergure et le calibre de l'association ont donc fortement changé depuis janvier 2018. Adossé aux valeurs fondamentales du projet associatif, son développement accompagne au fur et à mesure, l'évolution de la structure pour gagner en maturité et structurer une programmation radiophonique aux ambitions élevées. Cette priorité a mobilisé l'essentiel des ressources humaines, matérielles et financières de l'association, sans qu'on perde de vue la poursuite des axes secondaires du projet que sont le site web, le tiers-lieu, et la structuration de notre réseau d'acteurs historique centré autour des communs numériques et de la connaissance.

L'année 2018-2019 constitue donc une période charnière pour l'association dont chacune des décisions et choix programmatiques s'applique à donner corps, sans compromis, au dossier sélectionné le 8 mars 2017. Nous avons appris des erreurs des premiers mois, et sans doute naïfs, nous avons rapidement été contraints de mesurer combien l'attrait d'une fréquence FM attirait des ambitions variées. Nous nous réjouissons toutefois que de nouvelles personnalités aient rejoint l'équipe pour incarner les grandes thématiques de la radio, dans le respect de sa ligne éditoriale fondée sur les communs naturels, de la connaissance et du numérique³.

Cette dernière année a permis de continuer la mise en œuvre opérationnelle de la radio, de développer les thématiques couvertes, de diversifier les méthodes de production de contenu et de diffusion de notre média (1). Cette politique éditoriale et cette stratégie de diffusion appuient la vocation de Cause Commune d'être une radio locale, ancrée dans son territoire et à l'écoute des nombreux enjeux globaux de notre temps (2). L'année écoulée fut également celle d'une montée en puissance de nos ressources humaines, techniques, immobilières et financières, dont l'utilisation répond constamment au principe d'une recherche de mutualisation avec notre communauté (3). Cette communauté s'est elle-même élargie, avec la mise en place ou la formalisation de plusieurs partenariats structurants (4). L'ensemble de ces points ouvre des perspectives de développement passionnantes pour l'année à venir (5).

Le présent rapport d'activité développe et approfondit les points que nous venons d'aborder.

¹ <https://frama.link/selection-cause-commune>

² <https://frama.link/autorisation-cause-commune>

³ Voir pour rappel le site manifeste de la radio : <https://ensemble.libre-a-toi.org>

CAUSE COMMUNE

en quelques chiffres

70
animateurs

4200
Heures de bénévolat
dévolus à la production des contenus

4900
podcasts téléchargés
par semaine

35
programmes
1000 numéros

13 PARTENARIATS



LA
PREUVE
PAR 7

picapo.net



Ehpad
Jacques Barrot

École élémentaire
Gilbert Cesbron



P&Ma

ROSALUX

1. UNE SAISON RADIO QUI VALIDE LES BASES OPERATIONNELLES DU PROJET INITIAL

Seconde saison de Cause Commune sur la bande FM (janvier 2019 – décembre 2019), cette année a permis de continuer la mise en œuvre opérationnelle du projet en gestation depuis sa sélection, de développer les thématiques couvertes, de diversifier les méthodes de production de contenus et de diffusion de notre média.

1.1. LES VALEURS : UNE VÉRITABLE RADIO DES COMMUNS

Le projet de Cause Commune est de proposer au paysage radiophonique francilien une radio des communs. Donner aux auditeurs certaines clés de compréhension du monde contemporain pour que s'entrevoyent ses possibles futurs positifs en constitue l'enjeu. Les communs sont de natures et de caractères multiples, et ne sont pas nécessairement reconnus comme tels par ceux qui les produisent ou les utilisent. Pour rappel, les communs de la connaissance relèvent de l'éducation, de la culture, de la science et de la société (économie, travail, prisons, etc.). Parmi les innombrables enjeux liés au mouvement des communs, certains d'ordre éthique et social se dégagent tels que *l'empowerment* (encapacitation) des individus, l'ouverture à la différence, la sensibilité à l'écologie, le développement d'une pensée créative et critique, le développement de l'empathie pour les autres, la capacité à prendre des décisions. Les communs numériques, quant à eux, répondent aux questions qui relèvent de la protection de la vie privée ou de la conception et de l'utilisation d'outils de stockage, de logiciels ou de réseaux.

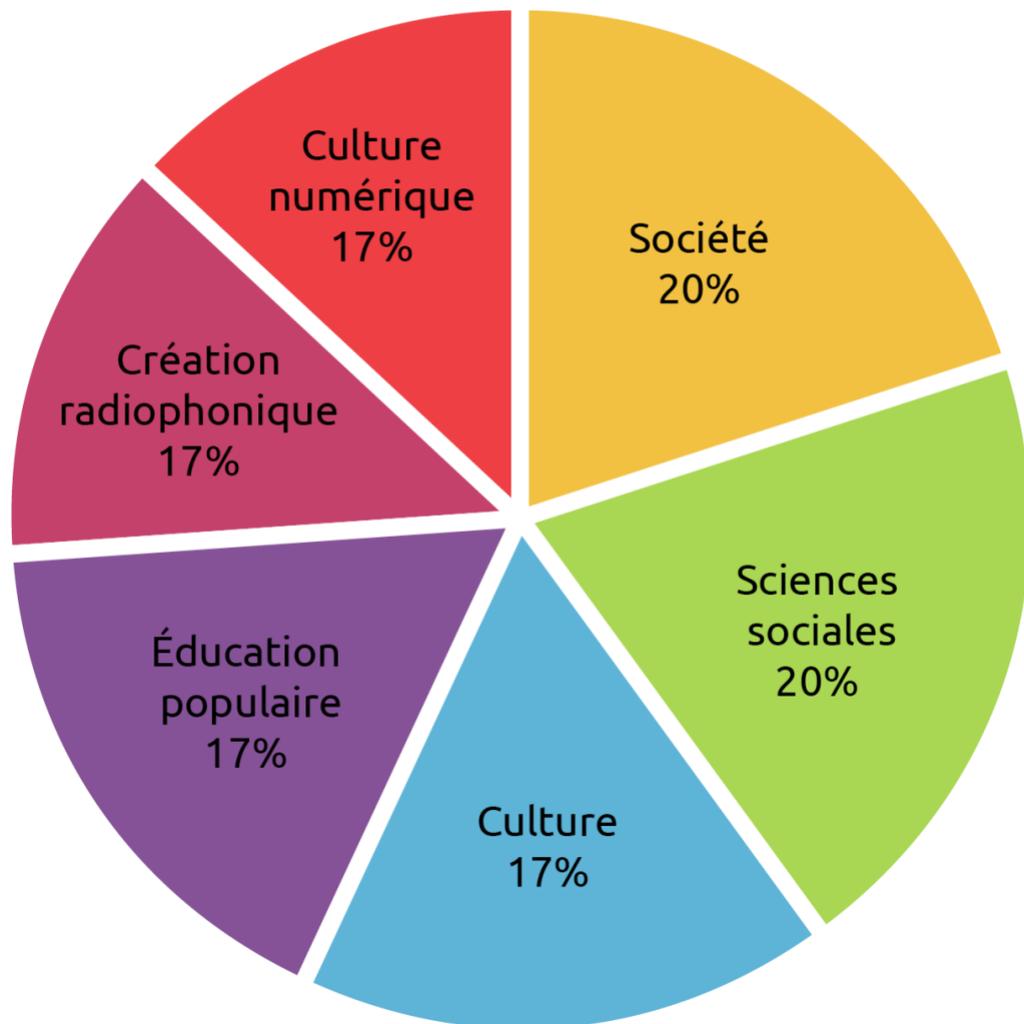
La grille de Cause Commune relève d'une construction sur le long terme, et sera toujours en cours d'élaboration pour correspondre au mieux aux enjeux de son territoire et de son époque. Étant donné les enjeux éditoriaux et les engagements pris devant nos auditeurs, nous assumons de privilégier la minutie à la précipitation dans la sélection des émissions qui viennent petit à petit compléter la grille de programmes. Si Cause Commune est par essence une radio ouverte aux présentateurs novices ou amateurs, elle ne doit jamais perdre de vue son ambition de qualité et de rigueur dans la construction et le contenu de ses programmes.

Ce professionnalisme n'est pas antinomique avec le caractère associatif de notre radio, et doit au contraire être au service des valeurs de l'association.

1.2. LES THÉMATIQUES ABORDÉES : UNE DIVERSITÉ ÉQUILBRÉE ET ORGANISÉE

Radio à vocation généraliste, Cause Commune traite à travers sa grille une grande diversité de thématiques, dont voici les principales.

RÉPARTITION DES 35 ÉMISSIONS PAR GRANDES THÉMATIQUES



À travers ces thématiques (dont certaines sont transversales), chaque émission et ses animateurs peuvent aisément développer les sujets qui leurs sont chers et les transmettre aux auditeurs, sans se départir d'une diversité d'opinions assumée au sein de l'équipe et des invités.

Les « émissions signatures » de Cause Commune existent dans chaque catégorie. Ainsi, *Paname By Mic*⁴ dédie l'antenne de Cause Commune aux rappers franciliens, liant bien souvent musique, cultures urbaines et société, avec une stratégie multimédia développée via les réseaux sociaux. L'émission *La Relève*⁵ fait quant à elle intervenir des collégiens du quartier⁶, dans une optique d'éducation populaire et de formation au média radiophonique. La sensibilisation aux enjeux contemporains du numérique et de l'internet libre, un des axes historiques du projet de l'association, est assurée par diverses émissions telles que *Cyberculture*⁷, un programme historique animé par les fondateurs de l'association, ou *Libre à vous*, en lien avec l'April⁸.

Les sciences sociales et leur nécessaire vulgarisation sont bien représentées dans la grille, à travers notamment l'émission *Les mondes rêvés de Georges*⁹ sur le thème de la précarité, ou le rendez-vous géopolitique du *Monde en questions*¹⁰. Divers sujets de société tels que le sport (*Vivons sport*¹¹), les nouvelles mobilités (*Rayons libres*¹²) ou l'entrepreneuriat social (*Cœurs entrepreneurs*¹³) sont également adressés aux auditeurs. Ces derniers peuvent enfin profiter de diverses créations et expérimentations radiophoniques, à l'exemple des *Joyeux pingouins en famille*¹⁴.

1.3. DES VECTEURS DE DIFFUSION QUI S'ÉLARGISSENT

Sans participer à une vaine course à l'audimat, Cause Commune développe néanmoins l'ambition de compter dans le paysage radiophonique francilien. Une intention qui passe notamment par une diversification des vecteurs de diffusions de ses contenus. Naturellement, le site internet de la radio propose le téléchargement en podcasts de la quasi-totalité des programmes passés à l'antenne. Ce service parfaitement identifié par nos auditeurs rythme de façon significative le trafic enregistré sur le site. Ainsi, chaque vague de mise en ligne s'accompagne d'une hausse importante des visites qui en temps normal se stabilise autours de 400 visites unique / jours. De fait, le site est investi par nos visiteurs comme une plateforme de podcasts. Nous souhaitons faire évoluer cela en proposant des contenus à vocation éditoriale.

⁴ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/paname-by-mic>

⁵ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/la-releve/>

⁶ Voir la section 4.1.7 de ce rapport.

⁷ <https://cause-commune.fm/shows/cyberculture/>

⁸ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/libre-a-vous/>

⁹ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/les-mondes-reves-de-georges/>

¹⁰ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/le-monde-en-questions/>

¹¹ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/vivons-sport/>

¹² <https://cause-commune.fm/podcastfilter/rayons-libres/>

¹³ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/coeurs-entrepreneurs/>

¹⁴ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/les-joyeux-pingouins-en-famille/>

Nous travaillons actuellement aux aspects techniques et humains de cette prochaine proposition.

Si notre intention est de fidéliser au-delà de l'acte de consommation de podcasts nous entendons également nous affirmer plus significativement comme un média multicanal.

Depuis octobre 2018, l'application smartphone due à la contribution bénévole d'un développeur permet l'écoute des programmes de Cause Commune en streaming et l'accès en temps réel aux podcasts mis en ligne. Un cahier des charges des évolutions est prêt, nous planifions une refonte de cette proposition faite à nos auditeurs dès le premier trimestre 2021.

Cause Commune a également développé sa présence sur les principaux réseaux sociaux, en lien avec les animateurs de chaque émission, afin de renforcer la communication autour des programmes produits et de nous faire connaître à un plus large public. La croissance des abonnés à nos publications est conforme à nos objectifs. En mai 2020, l'arrivée dans l'équipe opérationnelle d'une personne dédiée à la communication renforce d'ores et déjà de façon sensible notre impact sur certains réseaux sociaux. A l'été 2020, un chantier plus global sera engagé afin d'établir une stratégie globale de communication.

Diversification toujours lorsque l'association prend la décision de déposer un projet suite à l'appel à candidature du 24 octobre 2018¹⁵ pour l'édition de services de radio diffusés en mode numérique (DAB+) à Paris, Marseille et Nice. Sélectionnée en juillet 2019 à Paris sur allotissement local, Cause Commune débutera ses émissions sur le canal 9A à temps plein dès le 26 février 2020. Malgré l'audience nécessairement confidentielle dû à la méconnaissance du grand public de l'existence de la radio DAB+ ainsi qu'au faible taux d'équipement en postes compatibles, il nous a paru cependant nécessaire de nous lancer dans cette aventure de construction d'un programme étendu au-delà des 12h00 autorisées en FM.

Plus de programmes, un coût de grille qui augmente et un besoin accru de contributions pour alimenter l'antenne : ce chantier s'ajoute aux nombreux autres, tous initiés avec l'ambition que Cause Commune s'impose à terme dans le paysage radiophonique francilien.

1.4. LE TIERS LIEU

Projet *transmédia* depuis son origine, Libre à toi a choisi de conforter cette vocation en s'installant rue Bernard Dimey, dans un local en rez-de-chaussée ouvert sur le quartier de la Porte de Saint-Ouen (Paris 18^e). Ce lieu accueille bien sûr le studio fixe de la radio où est produit la quasi-totalité des programmes, mais est également un espace qui profite à notre réseau pour y organiser des réunions ou disposer d'un espace d'accueil pour leurs activités parisiennes. Jusqu'à juin 2020, plusieurs structures y ont élu domicile pour leurs activités professionnelles ; elles disposent désormais de leur propre lieu au moment où Libre à Toi

¹⁵ <https://frama.link/apple-a-candidature-dab>

amorce un développement significatif de ses activités en faveur de son ancrage territorial. Nous reviendrons en cinquième partie de ce rapport sur notre feuille de route qui détaille ce point.

En outre, l'activité de coworking de ce lieu s'affirme comme un vecteur d'intensité de son usage quotidien. La fête du quartier a notamment pu prendre place dans et devant les locaux de la radio, attirant les habitants et les partenaires des associations voisines.

1.5. LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Le modèle économique de Cause Commune fonde sa pérennité sur son indépendance vis-à-vis d'éventuelles recettes publicitaires, et s'est appliqué dans le premier temps de son développement¹⁶ à ne pas recourir à des subventions locales, régionales ou nationales. Amorcer la construction ex-nihilo d'une radio telle que Cause Commune, ne pouvait souffrir d'avoir ses faibles ressources humaines consommées dans la participation à des projets de commandes qui n'auraient par ailleurs pas assurés les charges fixes de l'association. De même, la première année, nous n'avons pas activé le Fond de Soutien à l'Expression Radiophonique estimant que nous avons de nombreuses choses à consolider avant d'être légitimes à y prétendre.

Le temps de ces deux années d'exploitation en total auto financement, nous avons approfondi notre stratégie de financement fondée sur des prestations de services (sonorisation, enregistrement, production et diffusion d'événements ou de débats), sur la mise en place de partenariats propres à valoriser les ressources techniques et immobilières de l'association, et mis l'accent sur le développement d'une offre de services qui accompagne notre vision d'une société numérique libre, c'est-à-dire fondée sur un écosystème applicatif alternatif à celui que proposent ceux qu'on appelle communément *les géants du web*¹⁷.

En fin d'année 2019, l'association a défini un projet d'ancrage territorial qui s'accompagne de nombreuses évolutions en termes de structure, de financement et de production de contenu que nous aborderons dans la cinquième partie de ce rapport.

Nous reviendrons sur les ressources financières de l'association dans la troisième partie de ce rapport.

¹⁶ Soit la partie couverte par ce rapport d'activité

¹⁷ Soient les fameux GAFAM et autres NETU

2. UNE RADIO LOCALE ITINÉRANTE QUI SE DÉPLOIE SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN

Cause Commune a profité de la saison 2018-2019 pour tirer parti des compétences techniques de ses membres et s'affirmer comme une véritable radio de proximité capable de sortir de son local pour venir à la rencontre de ses partenaires, de ses auditeurs, et de l'ensemble des Franciliens.

Un dispositif technique léger et adapté aux conditions des manifestations nous a permis de mettre en place des émissions en direct depuis plusieurs sites extérieurs¹⁸.

2.1. LES MANIFESTATIONS ET MOUVEMENTS SOCIAUX

L'année 2019 a été marquée par plusieurs mouvements sociaux, celui des *gilets jaunes* d'abord puis la grève larvée massivement suivie qui aura marqué le 4^{ème} trimestre de l'année. En ces multiples occasions d'informer le public au cœur des événements, nous avons produits des dizaines d'heures en direct depuis les cortèges. En suivant les *gilets jaunes* sur une trentaine d'actes se sont entre 2 et 5 heures d'antenne en direct chaque semaine qui ont ainsi été proposées à nos auditeurs. Nous sommes le seul média radiophonique français à notre connaissance à avoir proposé une telle couverture de ce mouvement social sans précédent, produisant au fil des semaines plusieurs centaines d'interviews en direct pour recueillir la parole des citoyens et citoyennes impliqués dans le mouvement. Peu pertinent en podcasts, ce matériau constitue en revanche une collection d'archives qui intéressent d'ores et déjà étudiants et chercheurs en sciences sociale. Par ailleurs, nous n'excluons pas d'exploiter ces dizaines d'heures dans le cadre d'une production documentaire.

D'autres manifestations et mouvements sociaux ont été couverts en direct par différents animateurs de Cause Commune, à l'instar du cortège du 1er mai ou encore des marches pour le climat.

2.1.1. L'AUTO MEDIA « RADIO D'AUTODEFENSE POPULAIRE »

Le 5 décembre 2019, en vue de couvrir la grève générale, Cause Commune propose à ses auditeurs une expérience originale de radio.

De 08h00 à 20h00, l'auto média « Radio d'autodéfense populaire » prends les ondes de Cause Commune et Aligre FM pour un programme unique d'information sur les piquets de grèves et manifestations qui ont rythmé la métropole.

¹⁸ Ce dispositif transmet un flux vers notre studio, en régie, le réalisateur assure le mixage et le transport vers notre système de diffusion.

Produit depuis notre studio de la porte de Saint-Ouen et grâce aux relais importants des réseaux sociaux dès le 04 décembre, ce programme composé sans temps mort de nombreux reportages au cœur des événements, de messages téléphoniques ou encore d'interventions en direct¹⁹, a été diffusé en Italie, au Chili, à Strasbourg, Rennes, Nantes, Lyon, etc. etc.

Ce dispositif d'ampleur totalement inédit pour n'importe quelle structure à l'image de notre association a pu être mis en place grâce aux contributions des nombreux médias associatifs qui nous ont relayés le temps de cette journée.

Certains y ont vu l'opportunité de structurer plus formellement cette expérience d'une journée, au travers de la formation d'un collectif décentralisé de radios (WEB, FM, DAB+) dont le seul objet serait d'accompagner ce mouvement de grève. C'est l'épisode « ACENTRALE ».

2.1.2. LA RADIO « ACENTRALE »

Rapidement, les locaux de l'association Libre à Toi se transforment en quartier général de ce collectif en gestation alors composé des associations [node, r22 Tout-monde ou encore Le Bruitagène pour les plus engagées. Naît alors « Acentrale, la radio de la grève ».

Appuyé par trois bénévoles très impliqués dans la gestion quotidienne de Cause Commune, cet épisode s'imposera à la direction de Libre à Toi comme une étape importante de la clarification de son positionnement auprès de certains des membres de l'équipe opérationnelle de la radio. Dès le 5 décembre, les grèves et manifestations se succèdent. Dans le même temps, l'antenne de Cause Commune, parfois fusionnée avec celle de Aligre FM sur 93.1, voit ses contenus transformés dans une orientation éditoriale sans rapport avec le projet initial et en construction depuis janvier 2018 avec une rigueur qui ne souffrait à priori d'aucune ambiguïté dans ses intentions.

Divers rappels sont effectués auprès des bénévoles engagés dans cette aventure pour leur signifier le positionnement de Cause Commune en rappelant sa vocation. Cause Commune n'est pas la « voix des luttes » mais la « voix des possibles ». Donner à voir ce qu'il se passe pour que chacun se positionne sur le sens qu'il souhaite donner aux événements n'est pas la même chose que de l'encourager, d'y prendre part ou en un mot s'y confondre.

Pourtant, durant cette parenthèse de quelques jours, la ligne éditoriale de la radio se trouve modifiée au profit d'une couverture militante de cet épisode de grève. La direction convoque alors une réunion de son « noyau » et permet aux membres de Libre à Toi fortement impliqués dans ce nouveau média de clarifier le projet sur lequel ils décident de porter leur engagement. Fin décembre, *Acentrale* trouvera son autonomie en quittant le local de la porte de Saint-Ouen

¹⁹ Pourtant très largement dimensionné, nous avons dû intervenir à plusieurs reprises sur notre site Internet et notre serveur de streaming afin d'en augmenter les capacités d'accueil.

ainsi que les trois bénévoles désormais impliqués dans cette nouvelle aventure à laquelle nous souhaitons le meilleur.

2.2. LES ÉVÈNEMENTS LOCAUX

L'année 2019 a été l'occasion de mettre en valeur divers évènements à portée résolument locale, que ce soit à l'échelle de la capitale ou du quartier.

2.2.1. PARIS, JE M'ENGAGE

Les services de la mairie de Paris ont compté sur Cause Commune pour valoriser l'action des associations au travers de multiples interviews réalisées à l'occasion de la soirée *Paris, je m'engage*, dédiée aux acteurs de la solidarité à l'Hôtel de Ville de Paris.

2.2.2. SALON DU LIVRE JEUNESSE SOLIDAIRE

En avril 2019, l'équipe de développement local du 18ème arrondissement de Paris sollicite l'association pour la mise en place d'un plateau radio à l'occasion de la 10ème édition du *Salon du livre jeunesse solidaire*. En janvier 2020, alors que l'équipe de Libre à Toi et celle du développement local commençait à travailler au dispositif à mettre en place à l'occasion de la 11^{ème} édition, cette dernière prévue le 26 avril 2020 sera finalement annulée en raison de la situation sanitaire.

2.2.3. LE FESTANAK

Organisée sur l'impulsion de l'association *Antanak* voisine de nos locaux, la fête du quartier de la porte de Saint Ouen a bénéficié de notre soutien technique, avec la mise à disposition de matériel, de techniciens et la mobilisation de nombreux animateurs et invités de la radio (émissions *Paname By Mic* et *Les joyeux pingouins en famille*). Prévue en Juin 2020, une nouvelle édition du *festanak* a été annulée en raison de la situation sanitaire. Les structures organisatrices réfléchissent à l'organisation révisée de cet évènement d'ici la fin du dernier trimestre 2020.

Festive, cette journée a également une vocation politique. Le quartier Bernard Dimey se constitue en effet de deux groupes d'immeubles d'habitat social séparés d'une voie de circulation opérant une boucle entre la rue Vauvenargues et les maréchaux. De part et d'autre de cette voie, la vie de quartier se confine en bordure des pieds d'immeubles dans des espaces réduits au rythme des passages de véhicules sans qu'aucun dispositif n'en régule la vitesse. Chaque moment de détente pour les enfants en nombre dans ce quartier se transforme en nuisance pour nombre d'habitants bientôt exaspérés par les différents jeux qu'ils peuvent inventer pour simplement rompre l'ennui et vivre ensemble.

Ainsi, durant 24h, les structures organisatrices bouleversent la morphologie du quartier. La circulation est coupée tandis que sont aménagés sur les espaces libérés, de nouvelles unités fonctionnelles dédiées aux habitants en manière de prototypage des possibles usages.

Avec ces propositions éphémères, Antanak et Libre à Toi s'appliquent à préparer le terrain de futures actions de plus long terme qui auront vocation à inspirer aux décideurs, la nécessité de conduire des aménagements propres à redonner à ce bout de ville, son statut de commun.

2.2.4. DES LIVRES ET L'ALERTE

Sollicitée à l'occasion de la 5^{ème} édition du *Salon du livre de lanceuses et lanceurs d'alerte* qui s'est tenu du 22 au 24 novembre à *La Parole Errante* (Montreuil), Libre à Toi y a organisé un plateau organisé autour de la présence de Didier Lestrade, journaliste et co-fondateur d'*Act UP*. Nous avons pu rappeler durant cette émission combien la mission de lanceur d'alerte contribue à l'intérêt général²⁰.

2.2.5. OBSERVER LES PRATIQUES POLICIÈRES : UN CONTRE-POUVOIR CITOYEN

À l'image des Observatoires de Toulouse, Montpellier ou Bordeaux, la *Ligue des droits de l'Homme* en partenariat avec le *Syndicat des Avocats de France* a créé sur Paris un observatoire des libertés publiques se donnant pour mission de rendre compte des stratégies actuelles de maintien de l'ordre par une présence concrète sur le terrain des manifestations.

Une réunion d'échange en présence de Arié Alimi (avocat) et des membres de *l'Observatoire parisien des libertés publique*, s'est tenue le 17 novembre 2019 au *Lieu-dit*, café littéraire situé dans le 20^{ème} arrondissement de Paris. Cette émission a été produite et réalisée en direct²¹.

2.3. LES FESTIVALS

L'équipe de Cause commune a pu organiser une émission en direct de la fête de *Lutte Ouvrière*, à Presles (95) en juin 2019, ou enregistrer des contenus lors du festival *Château Perché* du 25 au 26 juillet 2019. À cette occasion, Libre à Toi a proposé à *Perchépolis*, association organisatrice, la mise en place d'animations enregistrées à des fins de valorisation du festival. Toujours en raison de la crise sanitaire, aucune des interventions prévues à partir du printemps 2020 n'a pu être réalisée.

²⁰ Diffusée en direct le 22/11/2019, le podcast est disponible (<https://cause-commune.fm/podcast/des-livres-et-lalerte/>). Le plateau réuni Daniel Ibanez - co-fondateur du salon -, Didier Lestrade – journaliste et co-fondateur d'Act UP -, Alexis Poulain – Journaliste indépendant -, et Simon, du collectif *Les Artistes Alertes*.

²¹ Le podcast est disponible : <https://cause-commune.fm/podcast/observer-les-pratiques-policieres-un-contre-pouvoir-citoyen/>

2.4. LES ÉVÈNEMENTS SPÉCIALISÉS

2.4.1. LA FÊTE DE L'HUMANITÉ

Aux automnes 2016 et 2017, Libre à Toi a tenu un stand au sein de l'espace numérique de la Fête de l'humanité et a animé l'espace durant 3 jours, interviewant de nombreux participants pour mettre en avant les acteurs de l'internet et du logiciel libre. À l'automne 2018, devenu radio FM, c'est sous la bannière Cause Commune que nous avons animé l'espace alternant plateaux et retransmission de conférences se tenant en différents point de la fête.

Pour l'édition 2019, nous avons fait le choix du même dispositif que celui utilisé en manifestation : cinq heures de direct en immersion dans les allées de la fête, réalisant captations et interviews au gré des rencontres qui furent nombreuses le temps de cette déambulation.

2.4.2. LA SEMAINE DU CERVEAU

À l'occasion de la Semaine du Cerveau en mars 2019, Cause Commune a produit plusieurs émissions en direct et en public, au Collège de France ou encore à la Cité des Sciences et de l'Industrie. Une participation à l'édition 2020 n'aura finalement pas lieu en raison de la crise sanitaire. Nous travaillons cependant avec nos partenaires à l'édition 2021.

2.4.3. METAMORPHOSE ET DEVENIR DES TIERS-LIEUX

Directement en lien avec les axes relevant du modèle économique de l'association et s'intégrant aux activités de valorisation d'évènements publics dans une logique d'éducation populaire, la radio est co-organisatrice du séminaire itinérant « Métamorphose et devenir des tiers-lieux »²². Interrompu par la situation sanitaire à partir du 16 mars 2020, le séminaire a finalement traité les thématiques suivantes²³ : « Tiers-lieux et tiers paysage », « Accueillir en ville », « La psychothérapie institutionnelle et les tiers-lieux », « Tiers-lieux, lieux communs ».

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire au dernier trimestre, les séances prévues dans le cycle seront reprogrammées.

2.4.4. PERSPECTIVE GRANDS VOISINS

Le 26 septembre 2019 se tenait la journée « Perspective Grands Voisins » sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul (Paris 14), lieu depuis septembre 2015 d'un des plus grands projets d'occupation temporaire et social d'Europe. L'intention de cette journée était de réunir le collectif *Grands Voisins* et leurs partenaires pour aborder collectivement et en

²² Une organisation portée par la SCIC d'immobilier solidaire Plateau Urbain, le projet « La preuve par 7 » initié par l'association NAC de Patrick Bouchain (grand prix d'architecture 2019), l'association Aurore et la radio Cause Commune. Certaines captations ont fait l'objet d'une diffusion sur Cause Commune, dans le cadre du rendez-vous *Comme si vous y étiez*.

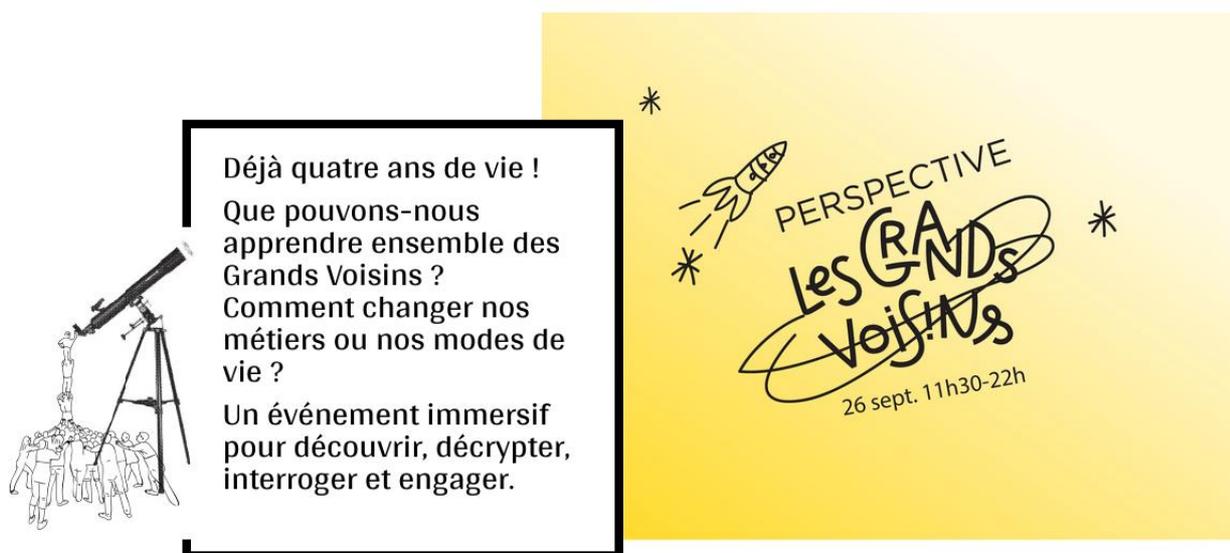
²³ Le détail de ces séances (et leur captation) peut être consulté sur le site de [La preuve par 7](#)

profondeur, les enjeux et impacts soulevés par une telle cohabitation en plein centre-ville et ce, dans un contexte où s'opère sur le site une opération d'aménagement urbain de grande envergure.

Cette journée de synthèse se présentait donc comme le partage nécessaire de l'histoire vécue par *Les Grands Voisins* et la volonté d'instruire les questions structurantes à l'éclosion de nouveaux projets tandis que se confirme un élan autour des lieux hybrides et des occupations temporaires.

En juin 2019, l'association Libre à Toi est sollicitée par les organisateurs de cette journée pour recueillir ses propositions en termes de dispositif. Nous imaginons alors un parcours audio immersif composé d'une quarantaine de capsules sonores créées en 30 jours sur le site et un plateau radio en clôture de cette journée. Notre proposition intègre la création du site Internet de l'évènement afin d'y héberger les capsules et le streaming de l'évènement²⁴. Sur le site, nous mettons en place un système de QR Code suivant le parcours des différentes captations. Ces capsules racontent l'histoire du lieu, sorte d'instantanés pris sur le vif au rythme des temps forts qui en animent les espaces visibles mais aussi les interstices, où d'autres histoires se créées et se racontent.

Grâce à ce dispositif, 500 invités ont pu, armés de leur smartphone, entendre le site leur raconter son histoire. En soirée, un plateau réunissant les principaux acteurs de cet évènement a permis d'opérer la synthèse de cette journée rythmée de nombreux ateliers²⁵.



²⁴ Le site web, créée et hébergé par l'association <https://frama.link/perspective-grands-voisins>

²⁵ Le plateau a notamment réuni Carine Petit - maire du 14^{ème} arrondissement de Paris -, l'aménageur - Paris Métropole Aménagement -, et des représentants des associations en charge de l'occupation temporaire.

3. LES RESSOURCES DE CAUSE COMMUNE

Étant donné le modèle économique ambitieux de notre projet, les ressources de Cause Commune sont utilisées avec une rigueur quotidienne, et heureusement maximisées par les valeurs de l'association : partage et mutualisation.

3.1. LES RESSOURCES HUMAINES

En juillet 2020, Cause commune fait encore partie des 10,70% des radios associatives qui n'ont pas de salariés²⁶. Cette organisation a supposé une grande capacité d'organisation, une politique de formation des animateurs pour garantir leur indépendance technique, et l'implication quotidienne de trois bénévoles, en plus du bureau de l'association et de sa direction. Une situation facilitée par le fait que plusieurs de ces bénévoles conduisaient leur activité professionnelle dans le même local que la radio. Cependant si une telle organisation a pu se justifier et s'avérer pertinente depuis janvier 2018, le gain en maturité de l'association qu'on retrouve dans sa feuille de route implique de changer d'échelle, notamment dans la structuration de ses ressources humaines. Un point que nous aborderons en cinquième partie de ce rapport.

Il reste qu'en termes d'organisation, la capacité des membres de l'équipe à gérer à distance un grand nombre de paramètres de diffusion et de prise d'antenne mérite d'être soulignée. Cet acquis aura largement profité à Cause Commune quand le 16 mars 2020 il a fallu fermer le studio et imaginer des dispositifs propres à assurer la continuité de l'antenne. Cette situation inédite, désastreuse à une échelle macro tant sur les plans économique, social que politique, aura néanmoins constitué l'un des temps fort de la vie de l'association. Nous reviendrons sur cela dans la partie 5 de ce rapport tant cette période aura été structurante pour la suite de nos activités.

Enfin, Cause Commune remplit sa mission de tremplin professionnel et d'éducation aux médias en accueillant des stagiaires dans la structure. Arrêtée en septembre 2019 en raison du déménagement de sa productrice pour raison professionnelle, l'émission hebdomadaire *Balance ton fil* a servi de laboratoire d'expérimentations et d'apprentissage à nombre d'entre eux. Nous espérons disposer d'une émission analogue en prochaine saison.

Cause Commune est également fière que l'un de ses stagiaires et bénévole très impliqué dans la gestion quotidienne de la radio ait pu impulser grâce à cette expérience, un heureux départ à sa carrière en se faisant embaucher par nos confrères de Radio Larzac. Un autre, reporter pour l'émission *La Casa De Babel* produite par des étudiants lors d'échange ERASMUS a signé son premier papier dans le quotidien Libération en juillet 2020.

²⁶ Source : Rapport de l'Opale : La radio associative. Définition, organisation, économie des services, problématiques d'accompagnement, 2018.

3.2. RESSOURCES TECHNIQUES

Cause Commune dispose depuis janvier 2018 d'un studio fixe aménagé, d'une régie professionnelle, de studios mobiles, et de matériel pour assurer plusieurs directs simultanés en dehors du studio, plusieurs équipes de journalistes pouvant alors couvrir un même événement depuis différents points, voire deux villes différentes lors de manifestations nationales notamment ; le mixage du flux diffusé revenant au réalisateur en régie. En confinement, nous avons adapté ces techniques à la réalisation d'antennes décentralisées avec des intervenants positionnés en différents points de la métropole mais aussi dans des capitales européennes, tous regroupés sur un plateau virtuel adossé à un codec IP applicatif découvert à cette occasion.

La période de confinement a conduit à d'autres investissements pour équiper et former nos animateurs aux prises d'antenne décentralisées. Chacun de ces investissements raconte nos façons d'investir l'objet radio et notre volonté de le faire exister en toute occasion. Nos stocks intègrent également une donation importante de la station Europe 1 (Câblages divers, lecteurs CD, tuner, ainsi qu'une table analogique) que nous réservons à des projets ultérieurs.

Cause Commune est diffusée par un opérateur privé, *PowerCast*. Héritant de la situation liée antérieurement à l'exploitation du 93.1Mhz, Libre à Toi n'a choisi ni son diffuseur, ni son site de diffusion. Ce point n'est pas seulement anecdotique. Par exemple, depuis l'exercice de son autorisation, Libre à Toi n'a pas été en mesure d'exploiter le matériel acquis pour l'acheminement de son signal vers l'émetteur en raison de contraintes liées à l'opérateur. Cette situation pourrait néanmoins évoluer dans les prochaines semaines sans qu'on puisse à cette heure détailler les modalités exactes suivant lesquelles cette étape sera franchie²⁷.

L'autre point que l'on peut qualifier de critique s'agissant de la nécessité pour un service de radio de pouvoir être écouté dans les meilleures conditions sur sa zone de diffusion et au maximum de son bassin, c'est la piètre couverture offerte au service Cause Commune par ses prestataires. D'abord en FM, et désormais en DAB+. En effet, les relevés que nous avons pu réaliser depuis février 2020 grâce à notre réseau d'auditeurs confirment que notre situation n'est pas meilleure en DAB+, voire pire autant à Paris intra-muros que sur le bassin étendu.

Pour Libre à Toi, cet état de fait n'est pas viable et doit être amélioré. Certes, nous disposons d'autres vecteurs de diffusion des programmes de Cause Commune. Pourtant, si nous avons choisi de créer une radio FM, c'est parce que nous croyons à ce média de proximité et en ses capacités à créer des liens intimes avec ses auditeurs et construire une Histoire avec eux. Beaucoup d'entre nous n'ignorent rien des nouveaux modes de consommations culturelles, qu'il s'agisse de l'audio ou de la vidéo. Pourtant, l'équipe estimera ses objectifs atteints lorsque, en fonction de son support de diffusion, Cause Commune existera de façon singulière et

²⁷ Notre diffusion est actuellement assurée via une reprise de notre flux de streaming. Nos codecs IP matériels attendent leur installation par notre prestataire, ainsi qu'un traitement de son acquis en mars 2018.

exclusive : une radio FM qui s'écoute sans difficulté sur sa - ou ses – zone(s) de diffusion et une plateforme de podcasts.

3.3. RESSOURCES IMMOBILIÈRES

Le local de l'association, où sont implantés les studios, la régie et les bureaux de Libre à Toi, constitue une ressource immobilière intéressante dont la valorisation est permanente et précieuse pour notre projet. D'un point de vue financier, l'accueil de plusieurs structures et travailleurs indépendants permet de contribuer à assumer les coûts immobiliers et de fonctionnement quotidien de l'association. En partie 5, nous détaillerons les aspects de notre feuille de route impliquant directement la gestion de ses locaux par l'association.

Enfin, d'un point de vue symbolique tout aussi important à nos yeux, notre local a eu un impact sur l'économie du logiciel libre en accueillant depuis sa signature de bail jusqu'à juin 2020, les activités logistiques (traitement des commandes et envois) du site *En vente libre*²⁸ dont les associations bénéficiaires sont partenaires de la radio (april, ubuntu-fr, debian, etc.).

3.4. RESSOURCES FINANCIÈRES

En termes de budget, Cause commune se situe dans la quatrième tranche des radios recensées par l'Opale (entre 76 et 130K€, 34% des radios associatives). Ce budget est atteint via la valorisation de l'activité bénévole consacrée à la production des contenus. L'objectif pour l'année suivante (janvier – décembre 2020) est de progresser à minima au maximum de cette tranche tout en réduisant le poids de la part valorisée du bénévolat.

Vous trouverez en annexe de ce rapport, les comptes de bilan et de résultat de l'association.

Sur ce sujet un point de contexte est nécessaire. Au moment de sa création, les fondateurs de Libre à Toi n'envisageaient pas d'exploiter une fréquence FM. Jusqu'en juillet 2019, la comptabilité de l'association était tenue en mode bénévole sur des exercices couvrant juillet à juin en référence à sa date de création (juin 2015). Or, la conclusion d'une convention avec une autorité publique indépendante implique une certification des comptes par un cabinet d'expertise comptable, peu importe son chiffre d'affaire. Rapport d'activité et comptes certifiés devant être communiqués au maximum le 31 juillet de l'année suivant un exercice qui par convention respecte l'année civile.

Tout à la création et la mise en onde de la radio l'équipe a négligé l'impératif d'un exercice calé sur une année civile et la nécessité du travail d'un expert-comptable. Aussi le 31 juillet 2019, nous cumulions deux défauts : disposer d'un exercice courant d'août 2018 à juillet 2019 dont le bilan comptable avait été réalisé par un bénévole et certifié par le trésorier de l'association.

²⁸ <https://enventelibre.org>

Bénéficiant de la bienveillance du CTA de Paris, nous avons été autorisés à mandater un cabinet d'expertise comptable pour nous conformer aux attendus de notre convention. Le second temps de notre mise en conformité concerne la période de l'exercice. C'est pourquoi, en annexe, le bilan de l'association intègre deux clôtures : l'une au 31 juillet 2019, l'autre au 31 décembre 2019.

4. LES PARTENARIATS

Entre janvier 2018 et juin 2020, nous avons été en mesure d'approfondir plusieurs partenariats existants, d'en clarifier certains et bien entendu d'en développer de nouveaux. Ces partenariats concernent à la fois des structures au sein de la communauté du numérique pour tous et du logiciel libre (l'April, Ubuntu-FR, Picapo), de l'économie sociale et solidaire (Plateau Urbain), ou du développement urbain (La Preuve par 7, Essor, L'Effet Urbain). Enfin, deux partenariats avec des institutions locales ont également vu le jour.

4.1. UBUNTU-FR

Avant de devenir éditrice du service de radio Cause Commune, l'association Libre à Toi tissait déjà des liens avec cette association incontournable lorsqu'il s'agit d'évoquer la promotion du logiciel libre et plus singulièrement celle d'un système d'exploitation grand public alternatif au Windows de Microsoft ou encore au MacOS d'Apple. Notamment par la mise en place de plateaux radio lors des rendez-vous semestriels au Carrefour Numérique de la Cité des Sciences et de l'industrie – les fameuses Ubuntu Party. Sans lieu pour organiser la réunion de ses membres ou stocker son matériel c'est donc naturellement que Ubuntu-FR, a rejoint la rue Bernard Dimey en attendant de trouver ses propres locaux. Ainsi, jusqu'en juin 2020, l'association désormais installée à Montreuil a investi le tiers-lieu que gère Libre à Toi.

4.2. PICAPO

Le modèle économique de Libre à Toi comprend depuis son origine des activités d'opérateur réseau (fourniture d'accès Internet, déploiement et services annexes alternatifs à ceux proposés par les GAFAM). Entre septembre 2018 décembre 2019, concentrée sur le développement du service de radio, c'est par l'intermédiaire de l'association Picapo, présente dans le réseau de Libre à Toi, que ce marché a été adressé.

Opérateur associatif référencé à l'ARCEPT²⁹, Picapo mettait essentiellement ses ressources et compétences au service des communautés qui se reconnaissent dans le mouvement des cultures libres, son activité consistant à leur fournir – généralement gratuitement - une couverture réseau à l'occasion de rencontres événementielles³⁰. En lui ouvrant son réseau dès septembre 2018 sur la base d'un partenariat contracté entre nos

²⁹ Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes

³⁰ Fête de la récup', Ubuntu Party, POSS, etc.

structures, Libre à Toi a étendu ses activités aux tiers-lieux nés du mouvement émergent de l'urbanisme transitoire en leur fournissant accès Internet, couverture réseau et services annexes.

Au moment où son autonomie est désormais avérée, Libre à Toi est fière d'avoir servi d'incubateur à cette association sur la base d'une idée d'activité reposant sur un marché dont nous supposons qu'il était porteur.

4.3. L'APRIL

Premiers parmi les soutiens de Libre à Toi lors de sa candidature pour l'exploitation du 93.1Mhz en temps partagé, une émission qui serait animée par l'*Association de Promotion du Logiciel Libre* figurait déjà sur la trame de la grille des programmes soumise au CSA en septembre 2016. Ce rendez-vous a logiquement pris forme dès la première saison radio de Cause Commune. *Libre à vous !* est une émission hebdomadaire d'explications et d'échanges concernant les dossiers politiques et juridiques que l'association traite et les actions qu'elle mène. L'APRIL est par ailleurs l'un des donateurs réguliers de Libre à Toi. À l'occasion du confinement, une nouvelle proposition de l'APRIL désormais installée en grille vient enrichir notre offre de programme consacrée aux découvertes musicales d'artistes publiant leurs œuvres sous licences libres³¹.

4.4. PLATEAU URBAIN

Cause Commune a signé un partenariat avec la coopérative Plateau Urbain, qui œuvre dans des projets d'occupation temporaire et d'urbanisme solidaire. La coopérative a par le passé hébergé l'association Libre à Toi dans différents sites qu'elle gère (Les Grands Voisins, l'Éclaircie). Le partenariat consiste à accompagner Plateau Urbain dans la production de contenus audio propres à mettre en valeur ses actions et les porteurs de projets hébergés par la coopérative. Il passe également par l'initiation et la formation de ses salariés aux outils radiophoniques (sonorisation, captation, régie, animation, production de contenus). Nous réfléchissons actuellement aux modalités selon lesquelles notre partenariat pourrait s'étendre à de nouvelles propositions, à l'instar du séminaire « Métamorphose et devenir des tiers-lieux ».

4.5. LA PREUVE PAR 7

La Preuve par 7 est une démarche d'urbanisme expérimentale menée par l'architecte Patrick Bouchain (Grand Prix de l'urbanisme 2019) et son équipe, qui concerne une dizaine de sites répartis sur 7 échelles de territoires en France métropolitaine et à Mayotte. Libre à Toi assiste l'équipe de la Preuve par 7 dans la documentation et l'archivage des différentes étapes

³¹ La playlist de Libre à vous est un parcours musical commenté par un musicologue d'une sélection de morceaux diffusés lors des pauses musicales de Libre à vous. 6 numéros de ce nouveau rendez-vous sont déjà disponibles ; l'émission s'installera pour la saison 2020 / 2021 à un rythme qui reste à définir avec ses producteurs.

de réflexion autour des expériences menées, ainsi que dans la valorisation (sonorisation, captation, archivage en vue d'une diffusion ultérieure) des événements qu'elle organise.

4.6. ANTANAK

L'histoire qui se construit avec l'association ANTANAK prend ses sources antérieurement à l'installation fortuite de Libre à Toi dans le quartier Bernard Dimey où Antanak avait ses locaux depuis déjà deux ans. Les affinités de valeurs entre nos deux associations sont importantes, c'est donc naturellement que nous avons pris l'habitude de travailler ensemble sur des projets à l'intersection de nos missions respectives. Gestion des déchets électroniques, valorisation des pratiques de réemploi, recyclage de matériels informatiques, éducation populaire aux logiciels libres sont autant d'axes que nous partageons et développons ensemble dans des actions qui impactent notre voisinage direct. En 2019, Antanak initie sur Cause Commune des ateliers radiophoniques à vocation d'apprentissage du français faisant intervenir des femmes inscrites dans un parcours FLE. En 2020, cette expérience sera reconduite.

Par ailleurs, nous lançons ensemble et dès septembre 2020, un projet inédit de recueil de la parole d'enfants ; projet pilote de notre stratégie 2020 / 2021 sur laquelle nous revenons dans la cinquième partie de ce rapport.

4.7. EQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

4.7.1. LE GROUPE SCOLAIRE SAINT-LOUIS MONTCALM

Libre à Toi a mis en onde la proposition de Taline Kortian, professeure de lettres au collège Saint-Louis (Paris 18) qui consistait à accueillir certains collégiens de 4ème et 3ème en vue de construire avec eux, des modules radiophoniques récurrents prolongeant les grands thèmes inscrits aux programmes scolaires et traités en cours.

Ce programme initié de façon expérimentale entre février et juin 2019 a été conduit en mode projet et a donné lieu à la production de quatre numéros d'une durée comprise entre 1h00 et 1h15.

Pour 2020, nous préparions dès janvier une convention avec le collège afin d'installer durablement cette émission pour qu'elle s'intègre au parcours pédagogique des élèves dans un cadre d'éducation populaire aux médias, à la compréhension de la fabrique de l'information et à la lutte contre les *fakes news*. Cette initiative, fauchée par la situation sanitaire est resté en suspens. Nous avons tenté de travailler avec Taline durant la période de confinement mais la charge nouvelle incombant aux élèves et leur professeure en continuité pédagogique ne l'aura finalement pas permis.

Rendez-vous est donc pris en septembre pour finaliser les discussions engagées en début d'année.

4.7.2. L'ÉTABLISSEMENT EHPAD COS JACQUES BARROT ET L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GILBERT CESBRON

Cette expérience reste pour l'instant unique dans la courte histoire de Cause Commune. Pourtant, ce partenariat avec ces deux structures qui aura fait l'objet d'une convention est probablement l'un des temps les plus forts parmi nos activités hors les murs réalisées en 2019 à l'initiative de Juliette Fauquemberg, stagiaire de l'EHPAD et Sarah Félicité enseignante de l'établissement Gilbert Cesbron.

Pour l'association, il s'est agi d'accompagner ces deux structures dans la construction radiophonique d'un dialogue intergénérationnel autour des thématiques liées au développement durable ; questions abordées en classe par les jeunes élèves du cours élémentaire ; ceci en initiant aux pratiques de la radio et en participant à la sensibilisation des enfants et des résidents au thème de l'environnement.

Notre participation a consisté en 4 interventions de chacune 2h. Le module produit (30 minutes) a été diffusé le 23/01/2019 à l'occasion d'une exposition réunissant les travaux des résidents et des enfants de l'école Gilbert Cesbron sur le thème de l'environnement, organisée à l'EHPAD en présence du maire du 17^{ème} arrondissement de Paris.

4.8. LES OPÉRATEURS URBAINS

Libre à Toi a été sollicitée plusieurs fois par des opérateurs urbains pour les accompagner dans le cadre de concours d'urbanisme (Réinventer la métropole du Grand Paris, sites du Bourget et de la Porte de Clignancourt). Nous avons développé une proposition consistant dans un premier temps à faire de la radio un outil de concertation citoyenne et de recueil des volontés locales autour d'un projet. En 2020, nous poursuivrons ces partenariats en les renforçant.

5. LES PERSPECTIVES POUR 2020-2021

Forte de la richesse de l'expérience humaine et technique acquise sur un temps extrêmement court depuis la première émission mise en onde sur 93.1, l'association a pu définir les axes de développement de ses activités lors de son assemblée générale de décembre 2019.

Ce second temps de notre développement s'appuie sur une équipe de direction³² stabilisée au dernier trimestre 2019, une équipe opérationnelle en phase avec les valeurs de l'association et un média radio qui nous semble définitivement ancré sur ses bases avec des programmes clés installés en grille et une progression sensible des propositions qui nous sont faites en rapport avec l'identité de la chaîne.

Si en juin 2020 il serait présomptueux d'affirmer que notre jeune association est définitivement installée dans sa phase de maturité quant à l'exploitation de son média, il est néanmoins certain que celles de l'enfance et de l'adolescence sont terminées bien qu'il reste encore de nombreuses étapes à franchir pour aboutir à la stabilisation du modèle que nous défendons.

Ces étapes concernent aussi bien le fond, la forme et la quantité du contenu éditorial de la radio que la professionnalisation de l'équipe, la reconduction et le développement des partenariats, ainsi que la montée en puissance de nos ressources financières à travers le déploiement complet de notre modèle économique initial.

Si l'équipe a accompli un travail immense depuis sa sélection par le CSA pour exploiter la fréquence 93.1Mhz en temps partagé, il reste encore des axes d'amélioration et de travail qu'il convient de garder à l'esprit, notamment dans le contexte où se sont 24h00 de programmes qui doivent exister en DAB+.

5.1. ENRICHISSEMENT DE LA GRILLE

Du point de vue des contenus proposés par Cause Commune, nous souhaitons que la saison 2020-2021 permette de développer la production de reportages mais aussi d'en diffuser dans le cadre d'une tranche dédiée. De nombreuses perspectives répondant à cet objectif ont été largement mises entre parenthèses en raison de la crise sanitaire. Notamment l'ouverture de l'antenne à des étudiants en documentaire (à l'exemple de ceux du *Créadoc*, avec qui des ponts pourront être bâtis), ou encore le renouvellement de l'expérience avec les étudiants du réseau de Sciences-Po disséminés partout dans le monde pour leur année d'étude à l'étranger. Cela n'est que partie remise !

³² Appelée « le noyau », cette équipe réunie autour des trois fondateurs historiques de l'association se compose de 8 personnes.

Il reste que nous sommes fiers d'accueillir de nouveaux rendez-vous depuis la rédaction du précédent rapport d'activité, lesquels adressent notamment la culture libre³³, la biodiversité³⁴ et l'histoire³⁵. Les *midinales* (12/14) sont désormais un rendez-vous quotidien avec *Les 3 premières minutes*³⁶ en direct les lundis, mardis, jeudis et vendredis, *Carte Blanche*³⁷ conservant sa case du mercredi.

Par ailleurs, certains rendez-vous présents en grille la saison précédente ont vu leur rythme accru en passant de mensuel à hebdomadaire³⁸ et mensuel à bimensuel pour d'autres³⁹

D'autres émissions s'inscrivent plus ponctuellement dans notre programmation en intégrant notre programme d'été 2020. Il en est ainsi de *Qu'est-ce que tu racontes ? – Une création radiophonique qui met en onde des lectures de contes versés au domaine public -*, *Je ne vous ais pas présenté – collection de portraits d'acteurs de la vie publique -*, *Pouvoir citoyen –* une série d'entretiens avec celles et ceux qui mènent des mobilisations citoyennes réalisée en partenariat avec *l'Accélérateur de la mobilisation*. Enfin, *Minitel Cause –* une antenne libre thématique de nuit – dont un pilote a été réalisé en direct le 09 juillet 2020 -. L'émission s'installera à l'antenne de façon hebdomadaire en septembre 2020. De nombreux autres projets restent actuellement en discussions notamment l'arrivée à l'antenne de la matinale et du 17/19.

Un autre axe d'enrichissement de la grille concerne les ateliers et les émissions « hors les murs », que nous aimerions multiplier en prenant appui sur le matériel et les moyens techniques acquis depuis 2018.

Ce type de programme, à l'instar de celui réalisé lors de la journée « Perspective Grands Voisins » détaillé plus haut est à la jonction entre l'intérêt local des auditeurs et les valeurs d'éducation populaire de l'association. Il est probable que certains autres projets de cette envergure rythmeront une partie de notre activité au quatrième trimestre.

Enfin, le travail avec les collégiens et leur professeure (La Relève) devrait également servir de modèle à d'autres projets qui seront initiés dès la rentrée.

En 2020 / 2021 notre grille doit donc continuer de s'enrichir et d'autant plus avec l'exploitation de la fréquence DAB+.

³³ La playlist – commentée – de Libre à vous (pour l'instant intégré en ligne à l'émission <https://cause-commune.fm/shows/libre-a-vous/>)

³⁴ Villes, vivants (<https://cause-commune.fm/shows/villes-vivants/>)

³⁵ *L'Histoire en roue libre* (<https://cause-commune.fm/shows/lhistoire-en-roue-libre/>)

³⁶ <https://cause-commune.fm/shows/les-3-premieres-minutes/>

³⁷ <https://cause-commune.fm/shows/carte-blanche/>

³⁸ *Le monde en questions* (<https://cause-commune.fm/shows/le-monde-en-questions/>), *Travail à cœur* (ex *Le monde du travail en questions* : <https://cause-commune.fm/shows/travail-a-coeur/>), *Saturday Night Fraîcheur* (<https://cause-commune.fm/shows/saturday-night-fraicheur/>) et *Les joyeux pingouins en famille* (<https://cause-commune.fm/shows/les-joyeux-pingouins-en-famille/>) et *Paname By Mic* (<https://cause-commune.fm/shows/paname-by-mic/>)

³⁹ *Ainsi va la ville* (<https://cause-commune.fm/shows/ainsi-va-la-ville/>), *Un coin quelque part* (<https://cause-commune.fm/shows/un-coin-quelque-part/>)

5.2. PERSPECTIVES DE PROFESSIONNALISATION

Dans notre précédent rapport, après un peu plus d'un an d'exploitation de la fréquence, nous évoquions déjà ce qui s'imposait comme une nécessité : pour continuer de proposer un projet radiophonique ouvert à toutes les bonnes volontés, des voisins amateurs aux journalistes apprentis, nous devons tendre vers une professionnalisation de l'équipe de permanents.

L'embauche d'un premier permanent permettrait notamment qu'à temps plein, savoir-faire et compétences soient transmis aux autres membres de l'association en formant notamment les animateurs. Ces derniers peuvent encore progresser dans la rigueur donnée à leurs formats d'émission et dans leur capacité d'indépendance technique. L'habillage sonore constitue également un autre axe d'amélioration pour la qualité de l'antenne, l'expérience des auditeurs et l'identification du service de radio Cause Commune sur la bande FM et en DAB+.

Si entre août 2019 et décembre 2019 nous n'avons pas été en mesure d'aboutir à une telle embauche, rien n'a vraiment pu être initié dans ce sens avant mai 2020.

Au quatrième trimestre en réponse à trois de axes de développement, nous espérons pouvoir accueillir trois permanents. L'un, qui encadrera nos services civiques⁴⁰ missionnés sur des projets spécifiques d'ancrage territorial dispensera également son savoir à l'équipe d'animateurs en devenant la personne ressource et référente du studio. Le second s'appliquera à développer la partie « hors les murs » de nos activités en prenant notamment en charge les demandes de partenariats (captations, création de podcasts, sonorisation). Enfin, la troisième aura en charge la direction du projet d'ancrage territorial, qui constitue le temps 2 du développement de l'association et de Cause Commune.

5.3. PERSPECTIVES DE PARTENARIATS

Les partenariats existants seront pour la plupart confirmés et d'autres, nous l'espérons, seront étendus. Notre objectif est également d'en créer de nouveaux. Si la période de confinement a sensiblement contrarié notre planning sur ce point, les partenariats envisagés au quatrième trimestre 2019 devraient être confirmés en 2020.

Notamment, plus étroit qu'attendu, le partenariat avec l'association Rosa-Lux devrait prendre la forme d'une fusion de nos activités de captation d'évènements et de conférences. Ainsi, nous travaillons actuellement sur le fond documentaire de Rosa-Lux constitué de quelques 170 conférences. Introduction, découpage, création de séries thématiques, afin que dès le quatrième trimestre 2020, ce contenu soit diffusé dans le cadre du rendez-vous *Comme si vous y étiez*.

Nous tenons à soigner ce programme qui est l'un des vecteurs auprès du grand public, des clés de compréhension de l'économie et des organisations sociales. Stéphane Dujardin, principal

⁴⁰ Nous venons de soumettre notre demande d'homologation pour accueillir des services civiques au ministère concerné.

artisan de Rosa-Lux devrait donc rejoindre l'équipe de Cause Commune comme permanent attaché aux activités hors les murs de l'association. Nous discutons par ailleurs et depuis récemment avec l'association ACRIMED pour la mise en ondes d'un programme critique sur les médias tel que nous l'envisagions lors du dépôt de notre candidature en DAB+.

Enfin, nous participerons à la rentrée prochaine à une importante réunion qui fédérera nombre d'établissements scolaires du 18ème arrondissement de Paris afin de structurer des partenariats sur projets à l'occasion de la prochaine année scolaire.

5.4. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES RESSOURCES

Comme nous l'évoquions plus haut, dans la première phase de développement de Cause Commune, Libre à Toi a préféré adosser son modèle à une structure capable à minima, d'autofinancer ses charges fixes. Un modèle qui a su faire ses preuves et qui nous garantit à ce jour de pouvoir au moins faire aussi bien les années suivantes. Évidemment, nous nourrissons d'autres ambitions.

Désormais, afin de changer d'échelle et notamment accueillir des permanents, il devient impératif d'adjoindre différents types de financements à ce modèle. S'estimant légitime à y prétendre, Libre à Toi a sollicité le fond de soutien aux médias de proximité et sera subventionné à ce titre.

Nous avons également pour la première fois déposé un dossier auprès du fond de soutien à l'expression radiophonique et sommes éligibles à la subvention de fonctionnement en référence à notre exercice 2019.

L'an prochain, nous solliciterons également une subvention électorale en soutien des nombreux programmes que nous produisons et qui répondent aux axes prioritaires couverts par ce financement.

Au quatrième trimestre, nous avons rédigé la feuille de route de l'association et déterminé que notre ancrage territorial serait l'axe fort de développement pour la prochaine année et les suivantes.



Ce projet à tiroirs en implique de nombreux. Le pilote, « Confinés mais pas muets » repose sur la note d'intention suivante qui a su interpeller différents financeurs :

Comment les enfants et jeunes du 18ème ont-ils vécu l'enfermement ?

Le territoire : “ *Un espace socialisé, approprié par ses habitants quelle que soit sa taille. Ces derniers ont une mémoire mais aussi une pratique, une représentation de cet espace.*” (Dictionnaire de géographie, Pascal Baud, Hatier)

Le 18ème arrondissement est un espace vaste et très diversifié selon les quartiers et territoires qui le composent. De la maternelle au lycée, au total 98 établissements publics et privés sont répartis sur l'ensemble de l'arrondissement. Cela fait beaucoup d'enfants et de jeunes qui se sont retrouvés le 16 mars dernier, du jour au lendemain, enfermés chez eux, loin de leur salle de classe et de leurs copains. Comment ont-ils vécu ces deux mois de confinement forcé ? Comment se sont-ils adaptés à cette situation nationale inédite ? Quel regard ou approche ont-ils eu de leur quartier ? Comment se sont-ils appropriés et représentés ce territoire aux limites nouvelles, cet unique espace de liberté dont ils ont dû faire l'expérience ? Comment continuer à étudier dans ces conditions ? Comment s'accrocher à l'école quand elle devient virtuelle, voire personnelle ? Cause commune souhaite donner la parole à ces enfants et jeunes qu'on entend si peu mais dont le confinement a pourtant modifié totalement le quotidien, le rapport à l'espace et à l'école.

Le projet a pour but de recueillir un ressenti, de saisir des perceptions et d'interroger le rapport à l'espace. L'espace domestique qu'est la maison, l'espace social qu'est le quartier et

l'espace de l'apprentissage collectif qu'est l'école. Laisser les enfants réfléchir par eux-mêmes à la notion de territoire et à l'école qu'ils imaginent pour demain. Comment retrouver le goût de l'apprentissage pour ceux qui ont décroché, comment récupérer le retard accumulé ces deux derniers mois et qui risque de se prolonger encore, comment se réappropriier ces espaces délaissés ; les enseignants seuls ne peuvent trouver les solutions. Et si l'on demandait aux enfants ce qu'ils en pensent ? Et si on leur permettait, à l'aide d'un micro, de devenir acteur de leur territoire et de leur avenir ? En limitant au mieux le creusement de fractures géographiques et sociales déjà fortes dans l'apprentissage scolaire.

De Lamarck-Caulaincourt à la Goutte d'or en passant par Porte de Clignancourt, La Chapelle, Porte de Saint-Ouen ou les Abbesses, les enfants et jeunes du 18ème ont tous été impactés par le confinement. Ne plus aller en cours, ne plus avoir de rythme, ne plus sortir du cercle familial sont autant d'éléments qui ont des incidences psychologiques sur les enfants. L'école et le quartier sont un cadre et parfois une échappatoire, laissons-les nous raconter avec leurs mots ce qu'ils ont vécu durant deux mois et imaginons avec eux de quoi sera fait demain. Donnons-leur la parole et la possibilité d'exprimer leurs craintes, leurs besoins et leurs espoirs. Évitions de faire du décrochage scolaire dans le 18ème arrondissement une fatalité, et tentons plutôt d'en faire un défi à relever !

C'est sur la base de ce projet que Libre à Toi a engagé sa stratégie d'ancrage territorial dès la levée du confinement. Il est mené conjointement par Béatrice Faizang pour l'association et Isabelle Carrère pour ANTANAK. Béatrice, journaliste pour la chaîne Public Sénat intégrera les rangs de l'association pour diriger l'ensemble des projets propres à développer cet axe.

En parallèle, nous engageons dès septembre des travaux importants d'aménagements du tiers-lieu afin d'accueillir en rez-de-chaussée un nouveau studio dédié aux ateliers et projets radios menés avec nos partenaires : l'association ANTANAK, les établissements scolaires et d'autres équipements publics de proximité avec lesquels nous sommes en discussion via la mairie du 18ème arrondissement. L'accueil de ces nouveaux publics implique une mise en conformité, notamment électrique mais aussi d'accessibilité. Des coûts d'investissements auxquels prendront part notamment les financeurs publics.

Ces aménagements seront également valorisés dans le cadre de mise à disposition pour des structures ou individuels qui en auraient l'usage. Sur ce point, différents acteurs déjà identifiés attendent de pouvoir en bénéficier, si tout se passe au premier trimestre 2021.

Nos aménagements concernent également la partie en sous-sol de nos installations, avec notamment la création d'un studio de production en complément de l'actuel.

L'année à venir doit également nous permettre de renforcer les ressources financières de l'association, à travers le développement de trois axes principaux, en plus du renforcement de l'activité de prestation qui trouvera son souffle avec l'arrivée de Stéphane.

Le premier, simple et efficace, consistera à proposer une politique d'adhésion plus systématique à l'égard des nombreux visiteurs et soutiens de l'association. La valorisation de ce soutien moral important mais encore sous-utilisé pourrait aussi conduire au lancement d'une campagne de soutien, via une plateforme de financement participatif.

Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude pour proposer à certains mécènes individuels et à des partenaires économiques de soutenir économiquement l'association de manière officielle et récurrente. Nous avons été en capacité d'en faire aboutir certains que nous détaillerons à la clôture de l'exercice 2020. Plusieurs autres restent à transformer.

Enfin, comme prévu depuis le lancement de l'association, Libre à Toi compte développer une structure dédiée à des prestations qui s'adresseront à des entreprises et associations faisant partie de la communauté fédérée par l'association autour des enjeux de la neutralité des réseaux et du logiciel libre. Sur ce sujet, nous travaillons avec notre cabinet d'expertise comptable en vue de définir les meilleures options en termes de statuts.